# Marchés publics

# ORGANISATION DE 2 SEJOURS SCOLAIRES DE 'PLEINE NATURE'

2 séjours de 3 jours pour des élèves de 6èmes en Région Auvergne-Rhône-Alpes

Période: septembre 2018

Procédure de consultation utilisée : demande de devis

Ce document, sans formalisme excessif, constitue le marché public simplifié (demande de devis) pour l'organisation de 2 séjours scolaires de *'pleine nature'* pour le compte du collège Frédéric MISTRAL, sis chemin sous le Fort 69320 FEYZIN. Il a pour but d'établir une égalité entre les candidats.

Personne publique contractante :

Collège Frédéric MISTRAL chemin sous le Fort 69320 - FEYZIN téléphone : 04 78 70 32 84

**télécopie : 04 78 67 92 33** *intendant.0692520p@ac-lyon.fr* 

Personne détenant le pouvoir adjudicateur : Mme Laurence RICHIN, Principale Personne responsable du marché : M. Dan HELMLINGER, Gestionnaire Personne responsable du séjour : Mme Anne BOURGART, Professeure d'EPS

Date limite de réception des offres : jeudi 31 mai 2018 à 12h00

Le présent règlement comporte 3 feuillets numérotés de 1 à 3

# Article 1 : Objet de la présente mise en concurrence :

Organisation de 2 séjours scolaires de *'pleine nature'* proposant des activités de découvertes sportives adaptées à des jeunes de 10 à 12 ans (niveau 6<sup>ème</sup>).

#### Article 2 : Conditions de recevabilité des offres :

Seules les offres présentées par des organismes professionnels agréés, couverts par une assurance en responsabilité civile professionnelle et dont les installations sont conformes à la réglementation en vigueur sont acceptées.

L'offre couvrira l'ensemble des prestations attendues. Toute offre partielle pourra être étudiée au regard de la faisabilité de l'ensemble des prestations.

Toute proposition insuffisamment renseignée sera systématiquement écartée.

# Article 3 : Descriptif du séjour :

<u>Destination</u>: Région Auvergne-Rhône-Alpes (distance maximum depuis Feyzin 2h30/3h00 de trajet environ en autocar)

<u>Effectif</u>: 56 élèves environ (soit l'équivalent de 2 classes) pour chaque séjour accompagnés par 6 à 7 adultes encadrant.

#### Période:

- stage n°1 : semaine 39 du lundi 24 septembre 2018 au mercredi 26 septembre 2018
- stage n°2 : semaine 39 du mercredi 26 septembre 2018 au vendredi 28 septembre 2018

<u>Durée</u>: chacun des séjours est fixé à 3 jours maximum dont 1 jour en pension complète départ J1: 8h00 – retour J3: 14h00 (2 nuitées sur place: stage n°1 lundi – mardi (prise en charge des repas du lundi soir au mercredi midi inclus) / stage n°2 mercredi - jeudi (prise en charge des repas du mercredi soir au vendredi midi inclus

<u>Conditions d'hébergement</u>: en centre d'hébergement pour jeunes (chambres collectives pour les élèves, et individuelles ou doubles pour les adultes accompagnateurs.)

#### Transport:

- Du collège jusqu'au lieu de séjour aller-retour inclus.
- Du lieu de séjour jusqu'aux lieux ou se dérouleront les activités de 'pleine nature' inclus.

# **Article 4 : Conditions particulières :**

- le prix global de la prestation sera exprimé en TTC et exclusivement libellé en euro ; il sera calculé sur la base du nombre réel de participants et en fonction des différentes options souscrites et des activités proposées. Il sera ensuite réputé ferme et définitif.
- L'organisme précisera dans son offre les conditions et les modalités particulières de l'hébergement (s'il y a lieu).
- L'organisme précisera dans son offre les conditions et les modalités de prise en charge financière des activités de pleine nature proposées sur place.
- L'offre précisera les conditions d'assurance(s) :
  - Annulation totale ou partielle du séjour (groupe ou individuelle (éventuellement en option))
  - Secours en montagne et rapatriement lors des activités de pleine nature.
- L'organisme soumissionnaire transmettra lors du dépôt de son offre l'ensemble des références susceptibles d'appuyer sa candidature.

### Seront joints obligatoirement:

- Le(s) numéro(s) d'agrément(s) Education nationale et/ou Jeunesse et Sport (pour l'ensemble des structures d'accueil associés à la prestation) ;
- Une attestation sur l'honneur concernant la conformité des différentes installations et EPI (équipements de protection individuelle) concourant à la prestation ;
- Une information sur les conditions d'encadrement des activités prévues :

 Les conditions d'acheminement vers le lieu principal du séjour et éventuellement vers les lieux prévus pour les activités (les coordonnées du (des) transporteur(s) retenu(s) et le schéma de conduite devront obligatoirement être transmis avant le départ)

#### Eventuellement:

- o Toutes autres informations permettant d'éclairer la qualité de l'offre.
- Le règlement du prix fixé pourra faire l'objet d'acomptes.

## Article 5 : Programme des activités attendues lors du séjour :

# Pratique du VTT

Mise à disposition du matériel (1 VTT par élève à raison de 2 demi-journées de pratique pour chacun des participants) – avec *ou* sans encadrement (élèves répartis en 2 groupes nécessitant 30 VTT environ)

#### Activité 'Accrobranches'

A raison d'une demi-journée de pratique pour chacun des participants - avec encadrement Variantes possibles :

- escalade
- spéléologie

Course d'orientation - sans encadrement et sans matériel

#### Variantes possibles:

- toute autre activité de pleine nature ou/et accès a une piscine en proximité.

Activités de remplacement (mauvais temps) et/ou soirées: lieu d'accueil possédant des locaux adaptés avec matériel (ex : ordinateurs, salle de classe, baby foot, tennis de table, bibliothèque...)

Article 6 : Critères d'attributions : l'analyse des offres sera effectuée en fonctions des critères ci-dessous

- Qualité de la prestation proposée (50 %)
- o Prix (45 %)
- Qualité des services associés (5%)

L'établissement se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

### Article 7 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres devront être **parvenues au plus tard le <u>jeudi 31 mai 2018 à 12h00</u>** sous pli cacheté portant la mention '*Marché Public : ne pas ouvrir*' au service intendance du :

# Collège Frédéric MISTRAL Chemin sous le Fort 69320 - FEYZIN

Elles seront envoyées par courrier recommandée ou par courrier électronique (intendant.0692520p@ac-lyon.fr) avec accusé de réception, ou encore déposées en main propre contre récépissé au service intendance de l'établissement. LES OFFRES RESTERONT VALIDES POUR UNE DUREE DE 50 JOURS APRES LA DATE LIMITE DE RECEPTION

#### **Article 8 : Autres renseignements**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires nécessaires à l'élaboration de l'offre, les candidats s'adresseront directement au professeur organisateur :

- Mme Anne BOURGART, professeure d'EPS (anne.bourgart@ac-lyon.fr)